

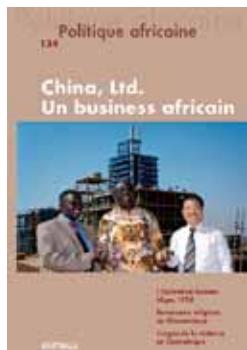
# La Centrafrique entre prédation, violences et persécutions

**Depuis fin 2012 la Centrafrique traverse une grave crise politique et sociale rythmée par des violences commises d'abord par la rébellion Séléka, puis par les milices anti-balaka. Pour comprendre leur signification, il faut prêter une attention particulière aux représentations de la force et du pouvoir.\***

Andrea CERIANA MAYNERI, anthropologue, Institut des mondes africains (Imaf)

**L**e conflit centrafricain oppose deux groupes : celui issu de l'ancienne rébellion Séléka qui, entre 2012 et 2013, a pris le pouvoir dans le pays par les armes, et des formations d'autodéfense, les anti-balaka, qui affirment défendre la population des exactions de la Séléka et attaquent les communautés musulmanes et, plus généralement, les communautés étrangères.

La Séléka, qui avait évincé du pouvoir le Président François Bozizé, est l'expression de revendications politico-militaires de communautés installées dans les régions centrafricaines septentrionales, aux frontières avec le Tchad et le Soudan. Les chefs de cette rébellion armée – des entrepreneurs de guerre – ont recruté à la fois parmi des mercenaires issus de l'ancien conflit tchado-soudanais ; parmi des combattants installés au Tchad (qui avaient déjà participé au putsch à travers lequel le général Bozizé s'était emparé du pouvoir à Bangui en 2003) ; parmi des bandits coupeurs de route et une jeunesse désœuvrée de régions marginalisées situées à des mil-



\* Cet article développe certains propos présentés dans « La Centrafrique, de la rébellion Séléka aux groupes anti-balaka (2012-2014). Usages de la violence, schème persécutif et traitement médiatique du conflit », in *Politique africaine*, n° 134, juin 2014, p. 179-193. L'auteur tient à remercier le comité de rédaction de la revue *Politique africaine* et les éditions Karthala, qui ont donné leur accord à la reproduction de certaines parties de l'article.

(1) Bruno Martinelli, « Centrafrique, les chemins de la haine », in *Libération*, 21 mai 2014.

liers de kilomètres de la capitale centrafricaine.

## La réactivation de représentations anciennes

Quand, à la fin 2012, la Séléka a entrepris une marche vers Bangui puis, dans les mois suivants (sous le gouvernement de Michel Djotodia, l'un des chefs de la rébellion, autoproclamé Président), et aujourd'hui encore, dans les vastes régions qui demeurent sous le contrôle des rebelles, ce n'est pas sans raison qu'une large partie de la population a interprété les violences subies comme le fait d'étrangers venant du Nord pour envahir le pays et piller ses ressources. Ce alors même que, souvent, ces étrangers appartenaient à des communautés bien situées en Centrafrique, mais établies dans des préfectures frontalières marginalisées. Des dynamiques et des représentations anciennes ont été réactivées, lesquelles remontent au XIX<sup>e</sup> siècle, à l'époque de la traite esclavagiste, lorsque la région oubanguienne fut le théâtre d'importants déplacements de populations, de heurts liés aux activités de marchands d'esclaves et seigneurs de

la guerre provenant des régions tchadienne et soudanaise. Dans des années récentes, la présence constante de sujets étrangers imposant leurs intérêts par les armes a exacerbé et renouvelé ces représentations anciennes : on pense, parmi de très nombreux exemples, aux mercenaires tchadiens qui avaient soutenu militairement Bozizé et qui s'étaient livrés à moult violences contre la population ; aux milices congolaises de Jean-Pierre Bemba, qui est sous le coup d'un procès à la Cour pénale internationale (CPI) pour crimes contre l'humanité et crimes de guerre commis sur le terrain centrafricain. Dans l'ensemble, le « substrat mémoriel de la violence » a alimenté une « conscience victimale de la majorité non-musulmane centrafricaine »<sup>(1)</sup>, fondée sur un schème persécutif qui interprète les désarrois personnels et collectifs comme l'effet d'un Autre proche et persécuteur. Les repères identitaires, dont l'origine géographique et la langue (certains combattants de la Séléka ne parlent ni le sango véhiculaire ni le français), se sont alors greffés sur les violences à répétition

perpétrées par les rebelles sur les civils, et ont creusé des divisions dans la population avant même que la question religieuse ne cristallise cette distance.

### Un tournant dans la gestion du conflit ?

Les anti-balaka sont l'une des nombreuses milices d'autodéfense qui ont surgi dans l'histoire récente de ce pays hanté par de multiples insécurités : ces groupes de civils arborant des armes rudimentaires reproduisent une violence extrême à travers la mutilation de leurs victimes, les meurtres à la machette et par le feu, la violence répétée sur les cadavres. Dans les propos des anti-balaka et de leurs « commandants », l'identité confessionnelle contribue à structurer un discours de l'autochtonie où l'Autre persécuteur, qui doit être anihilé, assume simultanément les traits du musulman, de l'étranger (souvent, du Tchadien), du commerçant et ainsi de suite. La fureur des anti-balaka (qui ont recruté dans leurs rangs des pillards et bandits de toute sorte) a été rapidement interceptée et supportée par des proches de l'ancien régime, des membres des anciennes forces armées centrafricaines restés fidèles à Bozizé ou, plus précisément, aux intérêts et solidarités que celui-ci exprimait.

Deux ans après le début des hostilités, dans un pays de quelque quatre millions et demi d'habitants, on compte presque cinq cent mille personnes déplacées, quatre cent vingt mille réfugiés dans les pays voisins, des milliers de victimes parmi la population civile<sup>(2)</sup>. La communauté musulmane centrafricaine a été déci-mée, les survivants ayant, pour la plupart, tenté de rejoindre les pays limitrophes.

Le début de l'automne 2014 a été marqué, dans le contexte, par deux événements fortement investis sur le plan politique et symbolique. D'abord, le 15 sep-

tembre, à Bangui, un transfert de responsabilités a eu lieu entre la Misca<sup>(3)</sup> et la nouvelle Minusca<sup>(4)</sup>. La Misca, appuyée par les forces françaises de la mission Sangaris, était intervenue en Centrafrique en décembre 2013, lorsque les affrontements entre la Séléka et les anti-balaka explosaient de manière sanglante. Le transfert de responsabilités vers les Casques bleus marque un tournant dans la gestion du conflit et devrait s'accompagner d'une augmentation des effectifs déployés sur le terrain, en obviant à l'une des difficultés qui a miné l'efficacité de la Misca et de Sangaris. « Reconstruction », « stabilisation », « renforcement de l'Etat » figurent parmi les objectifs - optimistes - de la Minusca.

### Identifier les acteurs des violences

Par ailleurs, le 24 septembre, le procureur de la CPI a annoncé l'ouverture d'une enquête en Centrafrique sur les crimes présumés, commis depuis 2012, et les premières violences de la Séléka dans sa marche vers Bangui. Cette décision, attendue, suit la lettre de saisine de la CPI du 30 mai 2014, dans laquelle la Présidente Catherine Samba Panza (élue après que M. Djotodia a été poussé à démissionner) affirmait que « *les juridictions centrafricaines [...] ne sont pas en mesure de mener à bien des enquêtes* » sur des crimes « *qui ont fait des milliers de victimes* » dans le pays. Pré-cédemment, le 9 mai, le Comité du Conseil de sécurité avait déjà imposé des mesures restrictives pour trois des protagonistes de la crise : l'ancien Président Bozizé, accusé, parmi d'autres crimes, d'avoir « *demandé à ses milices de poursuivre les atrocités contre le régime [de la Séléka] et les islamistes* » ; Lévy Yakété, coordonnateur politique d'une faction des milices anti-balaka, proche de Bozizé, qui aurait, entre autres crimes, encouragé « *la distribution de machettes aux jeunes chré-*

***Les repères identitaires de la Séléka (certains de ses combattants ne parlent ni le sango véhiculaire ni le français) se sont greffés sur les violences à répétition perpétrées sur les civils, et ont creusé des divisions dans la population.***



© RDC NOUVELLES

(2) Office for the Coordination of Humanitarian Affairs, RCA Dashboard, 23 septembre 2014 ([www.humanitarianresponse.info/fr/operations/central-african-republic/infographic/country-dashboard-23-september-2014](http://www.humanitarianresponse.info/fr/operations/central-african-republic/infographic/country-dashboard-23-september-2014)).

(3) Mission internationale de soutien à la Centrafrique sous conduite africaine.

(4) Mission multidimensionnelle intégrée des Nations unies pour la stabilisation en Centrafrique.

(5) [www.un.org/News/fr-press/docs/2014/SC11389.doc.htm](http://www.un.org/News/fr-press/docs/2014/SC11389.doc.htm).

(6) Rapport final du Groupe d'experts sur la République centrafricaine créé par la résolution 2127 (2013) du Conseil de sécurité des Nations unies, 28/10/2014 ([www.un.org/french/documents/view\\_doc.asp?symbol=S/2014/762](http://www.un.org/french/documents/view_doc.asp?symbol=S/2014/762)).

(7) Les principales organisations internationales déployées sur le terrain produisent régulièrement des rapports consultables en ligne.

tiens sans emploi, pour faciliter les attaques contre les musulmans»; Nourredine Adam, l'un des chefs de la Séléka, déjà ministre sous le gouvernement de la rébellion, considéré comme l'instigateur de massacres commis dans des quartiers de Bangui considérés comme des fiefs de Bozizé, accusé d'exploitation illégale des ressources naturelles pour financer la Séléka, ainsi que de trafic d'armes et de diamants passant par le Tchad<sup>(5)</sup>. Ces trois figures de premier plan agissent dans un contexte que des observateurs internationaux ont défini « *d'impuissance totale* »<sup>(6)</sup>. Des rapports rédigés par des organisations humanitaires - autre celui du Groupe d'experts créé par le Conseil de sécurité de l'ONU - fournissent désormais des éléments de preuve concrets pour évaluer l'ampleur des violences et identifier certains des responsables<sup>(7)</sup>. D'autres observateurs en arrivent même à suggérer la nécessité d'une « cogestion » des fonctions



d'Etat génératrices de revenus<sup>(8)</sup>, à travers l'affectation de conseillers étrangers au sein de certains ministères et la « cotutelle » de l'exercice de fonctions régaliennes de l'Etat centrafricain<sup>(9)</sup>.

### **Un projet de « mise en coupe » du pays**

La persistance des affrontements, leur enracinement dans des dynamiques qui ont, littéralement, coupé dans le vif des communautés et des familles, ainsi que les formes spécifiques et abominables des tueries, témoignent d'un conflit dont les dimensions réelles et les motivations profondes semblent toujours dépasser les temps de la diplomatie internationale, ses intérêts, son agenda. Le recours fréquent à des expressions et des mots tels « *la faillite* » ou « *l'agonie* » de l'Etat centrafricain, ou encore « *l'horreur* », « *le chaos* », « *le précipice* » ne doit surtout pas occulter les intérêts, parfaitement « calculés » et « rationnels », qui président au

déferlement et à la perpétuation des violences intercommunautaires. Des intérêts que, d'ailleurs, les rapports susmentionnés énumèrent, lorsqu'ils s'arrêtent sur l'implantation des anti-balaka et de la Séléka dans des lieux stratégiques du pays autour des mines d'or et de diamants, sur la saisie de bois illégale et le braconnage, sur le trafic d'armes, les extorsions et le racket des populations civiles. Les forces en présence, sans abandonner les armes, consolident désormais leur présence et leur légitimité politique en s'érigent en gestionnaires de territoires.

Pour le dire autrement, la banalité de cette guerre consiste en cela : l'instrumentalisation d'un argument religieux, lequel s'est greffé sur des intérêts politiques et économiques précis, poursuivis à travers un projet de « *mise en coupe* » du pays<sup>(10)</sup>. Ce projet, orchestré par les chefs de la Séléka avec l'appui économique et matériel d'acteurs régionaux

(8) Sur le modèle de « partenariats » déjà mis en place au Libéria et au Timor oriental.

(9) International Crisis Group, « La crise centrafricaine : de la prédateur à la stabilisation », Rapport Afrique n° 219, 17 juin 2014. D'après les renseignements recueillis par l'ICG, en février 2014 il ne restait que soixante mille euros dans les caisses du Trésor public centrafricain (p. 6).

(10) Emmanuel Chauvin et Christian Seignobos, « L'imbroglio centrafricain. Etat, rebelles et bandits », in *Afrique contemporaine* n° 248, 2013/4, p. 119-148.

(11) *Ibid.*

(12) ICG, « La crise centrafricaine... », p. II.

(13) En prenant soin de souligner, avec d'autres commentateurs, que tout rapprochement avec d'autres foulées génocidaires de l'histoire récente est inopportun et analytiquement peu fructueux.

dont les responsabilités attendent d'être éclairées, a été mis en pratique par des hommes armés et des mercenaires provenant des frontières avec le Tchad et le Soudan, lesquels ont constitué, à partir de 2012, « *un butin de guerre en pays conquis* »<sup>(11)</sup>.

### **Des interrogations sur l'avenir**

La violence des anti-balaka, qui est une conséquence des exactions de la Séléka et des lenteurs, du désintérêt de la diplomatie internationale pendant que la rébellion s'emparait du pays, ouvre, quant à elle, à des interrogations sur les dynamiques sociales et politiques du futur proche. Dans un moment particulier, où les violences meurtrières (qui n'ont jamais cessé dans les provinces) reprennent à Bangui, y compris contre les Casques bleus, plusieurs voix se lèvent, en Centrafrique et à l'étranger, pour dénoncer l'imobilisme des autorités de transition et l'insécurité de provinces abandonnées. Dans ce contexte, il ne faudra pas seulement considérer les prétentions des proches des groupes armés, ceux « *qui ont déjà les yeux rivés sur une hypothétique élection présidentielle* »<sup>(12)</sup>, et les stratégies qu'ils adopteront, pour assumer progressivement une physionomie institutionnelle. Il faudra aussi évaluer les effets du télescopage entre, d'une part, le soutien populaire à la violence des anti-balaka (ou au projet de la Séléka), et, d'autre part, les ressentiments de communautés persécutées<sup>(13)</sup>. Enfin, on peut supposer que si l'appui, la « cotutelle » ou le contrôle militaire de la communauté internationale permettront à des fragments d'un Etat d'effectivement se recomposer, le problème demeurera, pour les survivants, d'habiter un monde où les victimes seront non seulement en condition d'identifier leurs tortionnaires, mais aussi de les rencontrer. ●